

COMMUNE DE COSSÉ EN CHAMPAGNE
SÉANCE DU JEUDI 2 OCTOBRE 2014 A 20H30
COMPTE RENDU

Date de convocation : 25/09/14

Date d'affichage : 25/09/14

Conseillers en exercice : 11

Présents: 10 Votants: 11

L'an deux mil quatorze, le deux octobre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude MORAND, Maire.

Etaient présents : MMES M-C MORAND, C. DAVID, S. FOURMOND et Ms Ch. HERBERT, R. OGER, M. BAUDOIN, G BELAIR, S. COIGNARD, St. FOUCHER et J-F GARREAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé: J-J LISSILLOUR, lequel a donné son pouvoir à Stéphane FOUCHER pour tout vote

Mickaël BAUDOIN a été nommé secrétaire de séance.

Marie-Jo MESNIL, secrétaire de mairie assistait également à la présente séance.

- **Approbation du compte rendu de la séance du 04 septembre 2014** à la majorité des voix à l'exception de Jean-François GARREAU qui a souligné une correction à apporter au premier point. En conséquence, il faut lire :

« L'ensemble du conseil est également prêt à consacrer un week-end pour faire le nettoyage du commerce avant de le relouer à l'exception de Jean-François GARREAU qui ne pourra pas se rendre disponible ».

- **Affaires financières :**

- o **Répartition des dépenses scolaires sur l'exercice 2013**

Pour fixer le montant des participations par élève pour l'année civile 2013 à demander aux communes, Madame le Maire présente au conseil municipal :

- l'état des dépenses scolaires engagées sur l'exercice 2013,
- le nombre d'élèves au 1^{er} janvier – 1^{er} avril – 1^{er} septembre 2013,

	Classe maternelle	Classes primaires	Total
Montant total	32 962.87 €	19 797.22 €	52 760.09 €
Nb d'élèves et Coût moyen par élève au 01.01.13	22	1 498.31	48
Nb d'élèves et Coût moyen par élève au 01.04.13	21	1 569.66	45
Nb d'élèves et Coût moyen par élève au 01.09.13	16	2 060.18	43

Considérant le montant total des dépenses scolaires sur l'exercice 2013

Considérant le nombre des élèves au total et par commune,

		maternelle	primaire
Epineux	1 ^{er} janvier	0	1
	1 ^{er} avril	0	1
	1 ^{er} septembre	0	1
Bannes	1 ^{er} janvier	4	7
	1 ^{er} avril	4	6
	1 ^{er} septembre	1	9

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de fixer le montant des participations par élève à demander aux communes pour l'année 2013 sur la base du coût réel comme ci-dessus énuméré:

Les sommes à demander aux communes accueillies sont alors fixées comme suit :

Nom de la commune	Classe maternelle	Classes primaires	Total
Commune de Bannes	4 505.64 €	3 315.46 €	7 821.09 €
Commune d'Epineux	0.00 €	439.87 €	439.87 €

Les membres du conseil demandent à Madame le Maire de comparer le montant des participations scolaires avec ceux des communes de même strate démographique.

○ **Gestion du personnel : Révision des contrats**

Considérant les réaménagements des horaires et l'organisation du travail au sein de l'école, le conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour fixer les horaires de travail comme suit :

Hélène Leclerc, ATSEM : passage de 31h30 à 29 h par semaine (année civile).

Marie Lépine, pour l'accueil périscolaire : Passage de 19h20 à 18h50 par semaine scolaire.

Corinne Billeaux pour le ménage de la salle des fêtes : Passage de 39.5 h à 35 heures/mois (année civile).

Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

○ **Proposition d'achat de deux chariots de ménage pour le ménage des classes**

Le conseil donne son accord pour acquérir un charriot de ménage pour faciliter les conditions de travail du personnel,

Il choisit le matériel « ALPHA 4103 » de chez A.PRO HYHIENE pour la somme de 298.08 € HT.

○ **Maintenance pour les ordinateurs de l'école**

Les enseignants de l'école rencontrent des soucis avec les ordinateurs et demandent une assistance informatique.

Deux devis ont été sollicités :

ESSOR NUMERIQUE 720 .00 € ttc

CONTY 660.00 € ttc

Les membres du conseil souhaitent en premier lieu solliciter l'aide des parents d'élèves compétents.

Sonia et Stéphane se chargent pour ce faire de contacter deux parents d'élèves.

Dans l'éventualité où aucun de ces parents ne pourraient réparer les ordinateurs, le conseil autorise madame le Maire à signer un contrat avec la société CONTY pour la somme de 660.00 € TTC.

- **Sécurité routière : Présentation du projet d'aménagement de la rue des Fours à Chaux ;**

Christian Herbert, qui a travaillé sur le projet d'aménagement de la rue des Fours à Chaux, en vue d'améliorer la sécurité des piétons et automobilistes et de faciliter le stationnement, présente le projet qu'il a élaboré ;

Après échanges et discussions, l'ensemble du conseil retient les propositions ci-après :

1) l'instauration d'une zone 30 km/h

2) la création d'un parking bilatéral – Estimation : 4 780 €

- passages piétons avec bandes en résine
- îlots en béton collés au sol
- emplacement PMR face au commerce multi-services

3) Le prolongement des trottoirs de part et d'autre de la chaussée – Estimation : 3 700 €

4) création d'un parking sur la place de l'école- Estimation : 3 300 €

- mise en place d'emplacements de stationnement latéraux de chaque côtés du parking, (coté abri bus et côté espace fleuri)
- la circulation bi-directionnelle se ferait par le centre du parking pour faciliter le transit des véhicules agricoles vers la coopérative d'une part et les manoeuvres des autocars d'autre part.

5) l'aménagement de l'entrée de l'agglomération : Estimation : 2 250 €

- création d'une haie végétale
- mise en place d'un coussin berlinois.

- **Rapport d'activités 2013 :**

○ **Assainissement eaux usées du bourg**

Après lecture du rapport annuel de l'année 2013 sur le prix et la qualité du service public assainissement eaux usées du bourg par Mme le Maire,

Le conseil approuve ledit rapport à l'unanimité.

○ **Eau potable du SIAEP de Cossé en Champagne ;**

Après lecture du rapport annuel de l'année 2013 sur le prix et la qualité du service public eaux potable du SIAEP de Cossé en Champagne par Roland Oger, Délégué,

Le conseil approuve ledit rapport à l'unanimité.

- **Rapports d'étape**

○ **SCOT de la Com-Com (Schéma de Cohérence Territoriale) ;**

Cécile David qui a assisté à la réunion de présentation du SCOT fait le rapport :

Il s'agit de faire un diagnostic du territoire dans un premier temps pour planifier ensuite les enjeux du développement et des aménagements du territoire du Pays de Meslay-Grez (PADD). La troisième phase qui va débuter consiste à établir le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) pour déterminer les orientations générales de l'organisation de l'espace sur tout le territoire.

○ **Centre de Loisirs de Ballée, organisation des mercredis après-midis.**

Madame le maire rappelle l'organisation des mercredis après-midis tels que définis lors de la précédente séance.

Il convient de prendre une délibération pour autoriser le maire à solliciter les participations au transport scolaire à hauteur de 1 € par jour et par enfant à compter du 1^{er} septembre.

La prochaine séance aura lieu **jeudi 6 novembre 2014 à 20h00 précises**

La séance est levée à 24 heures.